



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-00485**

DE : **MME MAY (SAANICH—GULF ISLANDS)**

DATE : **LE 13 JUIN 2016**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **L'HONORABLE CATHERINE MCKENNA**

Réponse du ministre de l'Environnement et du Changement climatique

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

TRADUCTION

RÉPONSE

Bien que la pétition insiste sur l'obligation de consulter tous les intervenants concernés et de trouver un consensus, notamment avec les Premières nations, afin de cartographier l'ensemble des forêts anciennes restantes au Canada, elle laisse entendre que le seul moyen d'assurer la protection de ces forêts est de les inclure dans des parcs nationaux administrés par Parcs Canada. Comme la majeure partie des forêts anciennes restantes se trouvent sur des terres provinciales ou territoriales, le gouvernement du Canada estime qu'il revient aux gouvernements provinciaux et territoriaux, en consultation avec les intervenants, dont les Premières Nations, de déterminer le meilleur moyen de protéger ces forêts par l'application de leurs lois et règlements respectifs. Parcs Canada accepterait de faire part de son expertise en matière de gestion des forêts anciennes, comme celle acquise dans la réserve de parc national du Canada Pacific Rim et dans la réserve de parc national et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas.

Entre-temps, Parcs Canada se concentre sur la création d'une réserve de parc national dans la région Thaidene Nene du bras Est du Grand lac des Esclaves dans les Territoires du Nord-Ouest, comme il a été annoncé dans le budget de 2016, et mène une étude de faisabilité et des négociations pour la création d'un parc national dans la région naturelle des basses-terres du Manitoba. De plus, Parcs Canada

continue de travailler à l'établissement d'une réserve d'aire marine nationale de conservation dans le détroit de Georgia avec les fonds alloués dans le budget de 2016.